

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15/10/2013

L'an 2013, le 15 Octobre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de VERBIESLES s'est réuni en mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAUTHIER JEAN LOUIS, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le Lundi 7 Octobre 2013.

Présents : M. GAUTHIER JEAN LOUIS, Maire, Mme CANGI ANNE MARIE, Melle GRIONI ESTELLE, MM : GRIONI SYLVAIN, RUCKLIN JEAN CLAUDE, SAVET JOSEPH

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : GAUTHIER VIRGINIE, à M. GRIONI SYLVAIN, HUBERT MARIE NOELLE, à M. RUCKLIN JEAN CLAUDE, MM : BOUCHOT DIDIER, à M. SAVET JOSEPH, MOUTON JEAN MARIE à M. GAUTHIER JEAN LOUIS,

A été nommée secrétaire : Mme CANGI ANNE MARIE

Après approbation du compte rendu de la séance du 20 septembre 2013, l'ordre du jour est adopté

1 Emploi communal :

Le poste précédent étant de 20h celui-ci est porté à 26h pour satisfaire aux obligations administratives du contrat unique d'insertion et pour les besoins du service sans affecter le coût global de la prestation.

Trois candidatures ont été examinées, une candidature a été retenue et sera transmise au GEDA pour la conclusion du contrat.

2 Projet de remplacement des branchements eau en plomb : demande de subvention

Le Conseil Municipal décide de remplacer les derniers branchements en plomb présents sur le réseau d'eau communal afin de répondre à l'évolution de la réglementation et préserver la santé des habitants et autorise le Maire à déposer les dossiers de demande de subvention aux différents partenaires, et signer tous documents y afférents.

3 – Convention avec l'association sportive LUZY VERBIESLES FOULAIN

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer la convention d'utilisation des locaux et installations

4 – Convention avec le Tennis Club Verbieslois

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer la convention d'utilisation des installations

5 – convention avec la commune de Luzy pour la tondeuse

Cette convention sera établie prochainement après confirmation de certains calculs

6 – Emprunt pour le financement des travaux d'investissement

Lors du précédent conseil, il a été fait état d'un besoin de financement pour les travaux engagés de 80000 €. Au vu des différentes propositions bancaires, le choix se porte sur le CREDIT MUTUEL mieux placé à savoir :

Taux : 2,70 % sur une durée de 6 ans pour un montant de remboursement trimestriel de 3621,83 €.

Coût total du crédit : 6923,99 €. Frais de dossier : 80 €.

Les fonds devront être débloqués en totalité au plus tard le 30 janvier 2014. La première échéance aura lieu en mars 2014.

Le Maire bénéficiant d'une délégation de pouvoir du conseil municipal en date du 28 mars 2008, procédera à la réalisation de cet emprunt en fournissant et en signant tous les documents demandés par l'organisme prêteur.

7 – Questions diverses :

7.1 Affouages : la distribution des lots aura lieu le 8/11/2013 à 18h30

7.2 Toiture pavillon de chasse : rendez- vous est pris les 8 et 9 novembre à 8 h pour la réalisation de la toiture

7.3 Petit rappel pour la préparation des plantations de l'aire de jeux et lotissement

7.4 Il a été constaté l'installation de pigeons vers les petites salles de réunion, éviter la prolifération

7.5 Le panneau « voie sans issue » devra être commandé en vue de la pose impasse des coteaux.

7.6-RÈGLEMENT DE FACTURE DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE

POUVOIRS : B27 à 24 : GEDA SEPTEMBRE 239.30€ * LECLERC POUR FETE 147.09€ * CPE FIOUL 501.32€ * EDF 386.26€* ALTRAD jeux 2594€.

E/A B 7 MICHEL fourniture branchement 434.78€ * analyses 78.18€.

7.7- Le Maire fait part d'un courrier de la Préfecture de mise en garde sur les incivilités sur le domaine public fluvial signalées par les services de Voies Navigables de France.

7.8- Le sinistre subit par M. et Mme MICHAUT n'est pas résolu. Un manque de communication entre les compagnies d'assurance semble être à l'origine du retard de règlement des dégâts. Le Maire a relancé la compagnie d'assurance de la commune.

7.9- Téléthon 2013 : un concert est prévu à l'église de Verbiesles le dimanche 1^{er} décembre.

7.10- Le chemin rural entre Verbiesles et Laville aux Bois est en cours de réfection, les travaux ont été interrompus en raison du mauvais temps. Un litige avec un riverain devra être solutionné.

PV affiché le

Délibérations 1*2*3*4*6* publiées le